MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

CABINET

COMMISSION NATIONALE
POUR L'UNESCO

39e session de la Conférence générale de l'UNESCO

ALLOCUTION DU PROFESSEUR ALKASSOUM MAIGA, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION DU BURKINA FASO, PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR L'UNESCO

Paris, 3 novembre 2017

Madame la Présidente de la Conférence générale ;

Monsieur le Président du Conseil exécutif ;

Madame la Directrice générale ;

Mesdames et messieurs les Chefs de délégation.

Madame la Présidente,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Burkina Faso pour votre brillante élection à la présidence de la 39e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Soyez assurée que mon pays ne ménagera aucun effort pour faire de votre présidence un succès.

Mesdames, Messieurs,

A la 38ème session de la Conférence générale en 2015, le Burkina Faso faisait remarquer que l'actualité internationale était fortement dominée par de nombreux foyers de tension, la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent et de multiples crises socio politiques qui impactent négativement la vie des populations ainsi que tous les secteurs de développement. Mon pays appelait alors, tous les Etats membres, nantis et moins nantis, à plus de responsabilité, à plus d'engagement et de coopération, afin de soutenir l'action de l'UNESCO et de lui permettre, de continuer à assumer sa noble mission.

Mesdames, Messieurs,

Force est de constater que malgré les multiples efforts consentis par les Etats membres, l'insécurité ne fait que se répandre, touchant des pays que l'on croyait à l'abri du phénomène. Le Burkina Faso en a été victime avec les attaques récurrentes au cœur du pays et à ses frontières. Il s'agit là donc d'un phénomène mondial qui n'épargne aucune Nation et qui

est aux antipodes du développement durable et des valeurs humanistes défendues par l'UNESCO.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs ;

Le Burkina Faso se réjouit de la contribution de l'Organisation dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau national, spécialement au regard de leur importance dans la prévention des conflits et l'instauration d'une paix durable.

Dans ce cadre, le Burkina Faso a entamé un processus de domestication des ODD qui a conduit, entre autres, à la priorisation des cibles ODD à l'aide de l'outil « Rapid integrated assessment (RIA) » du système des Nations Unies et à l'établissement du profil ODD du Burkina Faso.
Les résultats de la priorisation ont été pris en compte dans le processus d'élaboration du référentiel de développement national qu'est le plan national de développement économique et social (PNDES). Les actions de communication et de plaidoyer ont également permis aux différents acteurs de mieux comprendre les enjeux liés à la domestication des ODD.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Le Burkina Faso se félicite de ce que conformément à la décision des États membres, le budget du 39 C/5 soit fondé sur un **cadre budgétaire intégré**, englobant non seulement le budget ordinaire mais aussi toutes les autres ressources qui participent au financement du programme de l'UNESCO. En outre, la proposition de mettre en place un financement multipartenaires à travers la création de nouveaux comptes spéciaux, améliorera sensiblement l'efficacité globale de l'UNESCO en matière de mobilisation de ressources financières.

C'est le lieu pour le Burkina Faso d'encourager d'une part, l'Organisation à mobiliser de nouveaux partenariats pour la mise en

œuvre de ses programmes et d'autre part les Etats membres à honorer leur engagement financier.

S'agissant des deux priorités de l'Organisation, le Burkina Faso note avec intérêt les actions de l'Organisation dans la mise en œuvre de « **l'égalité genre** » et encourage la poursuite des efforts notamment dans les pays les moins avancés où les inégalités sont encore très fortes.

Concernant « **la priorité Afrique** », le Burkina Faso salue l'alignement de la stratégie opérationnelle de l'UNESCO en faveur de l'Afrique à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il importe cependant que des ressources conséquentes soient allouées à la mise en œuvre effective des programmes phares de la stratégie opérationnelle.

Dans le domaine de **l'Education**, le Burkina Faso apprécie positivement le fait que 1/3 du budget soit consacré au programme Education ainsi que l'attention particulière accordée à l'enseignement supérieur contrairement aux années antérieures. Ce qui est une heureuse opportunité pour des pays comme le nôtre qui a souscrit à l'EPT à travers ses politiques éducatives contenues dans le plan national de développement économique et social du Burkina Faso.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, le Burkina Faso a pris des mesures pour la connectivité à l'internet haut débit, la création de l'université virtuelle de campus Faso et des espaces numériques. Un appui conséquent de l'UNESCO et de ses partenaires pourrait permettre d'accélérer la réalisation de ces projets au profit des universités, écoles et centres de formation professionnelle

Au regard de la violence croissante dans nos Etats et nos écoles, la délégation du Burkina Faso souhaite que soit renforcée l'éducation à la citoyenneté, aux droits humains et au civisme au profit de nos élèves et de nos populations.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs, Permettez-moi, au moment où j'aborde le point sur **la culture**, de saisir l'opportunité pour remercier tous les Etats membres qui ont soutenu l'inscription du Complexe W-Arly-Pendjari sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**.**

Le Burkina Faso félicite la Directrice générale pour son engagement personnel contre les destructions et le pillage du patrimoine culturel des pays en conflit et pour la pénalisation de ces actes. Nous nous félicitons de l'inscription du Complexe W-Arly-Pendjari sur la Liste du patrimoine mondial et saluons la désignation par la Directrice générale de la ville de Ouagadougou « Ville créative de l'UNESCO dans le domaine de l'artisanat et des arts populaires.

En outre, ma délégation est reconnaissante à l'UNESCO pour ses appuis multiformes qui ont permis entre autres :

- la tenue à Gaoua du Forum régional africain francophone des jeunes sur le patrimoine mondial;
- l'inventaire du patrimoine culturel immatériel ;
- la soumission du 2è rapport périodique quadriennal de mise en œuvre de la Convention de 2005 relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles ;
- l'opérationnalisation depuis 2016 du Centre régional pour les Arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique), Centre de catégorie 2, par la mise en place de ses organes auxquels adhèrent déjà plusieurs Etats ainsi que des organisations régionales de la société civile culturelle. Au nombre des activités déjà réalisées on citera l'atelier régional sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO et de la Charte de la renaissance culturelle africaine tenue en août 2017 à Niamey.

Toujours dans le domaine culturel, une Université a été créé à Gaoua en 2017 qui a vocation de former des professionnels dans les domaines de la gestion du patrimoine culturel et des sciences.

L'on retiendra également la création en 2016 du Fonds de développement culturel et touristique destiné à accompagner au plan financier et technique les initiatives des opérateurs privés.

Au regard du rôle transversal de la culture, de son importance sociale, économique, politique indéniable, de sa place dans la survie de l'humanité, le Burkina Faso souhaite que lui soit accordée une attention particulière dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable. Il souhaite une vulgarisation des conventions culturelles au large public aux fins d'appropriation et d'appui à la mise en œuvre et au suivi-évaluation ainsi que la prise en compte des directives opérationnelles sur le numérique dans le grand programme IV culture.

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs,

Au titre des sciences, mon pays se félicite de la qualité de la coopération entretenue avec l'UNESCO.et qui a permis entre autres l'inscription dans le réseau mondial des réserves de biosphère de la marre aux hippopotames et du W qui a un caractère transfrontalier. Aussi, mon pays apporte son soutien à la proposition initiée par le Ghana et le Kenya et portée par l'ensemble des pays africains, relative à la création du Fonds AFRIMAB.

En ce qui concerne la communication et l'information, mon pays salue l'appui de l'UNESCO aux Etats membres à travers le Programme International de Développement de la Communication(PIDC) et rend hommage à tous les acteurs pour leurs contributions multiformes au renforcement de la liberté de presse et de la démocratie.

Madame la Présidente,

Au moment où notre Organisation s'apprête à changer de direction, je voudrais au nom de mon pays rendre un hommage mérité à Madame Irina BOKOVA, Directrice générale sortante, pour l'important travail

qu'elle a réalisé durant ses huit années de direction ainsi que pour les résultats obtenus. Nos félicitations vont également à toute l'équipe qui l'a accompagné durant ses deux mandats.

A la future nouvelle équipe qui sera conduite par Madame Audray Azoulay et à qui j'adresse mes très vives et chaleureuses félicitations, je voudrais, au nom du Gouvernement du Burkina Faso lui exprimer nos vœux de réussite et l'assurer du soutien du Burkina Faso.

Avant de clore mon propos, je voudrais renouveler la reconnaissance de mon pays à l'UNESCO pour tout l'accompagnement dont il a bénéficié et réaffirmer devant notre auguste assemblée, son attachement indéfectible, aux nobles valeurs et principes fondateurs de l'UNESCO et sa foi en sa capacité à répondre de manière efficace, malgré tout, aux attentes croissantes de l'ensemble de ses membres et de l'humanité toute entière.

Je vous remercie !